



International Association of Free Thought

Association Internationale de Libre Pensée

Asociación Internacional de Libre Pensamiento

Résolution du IX^{ème} Congrès mondial de l'AILP

Les travaux du IX^{ème} Congrès mondial de l'AILP de Grenoble/Lyon (France) ont porté essentiellement sur deux thèmes : **rendre la Justice aux victimes des crimes des Églises** et organiser un **réseau international de solidarité avec les Libres Penseurs** victimes de la répression et des difficultés sociales.

Ces questions nous semblent liées par des problèmes relatifs à la conscience humaine. Il s'agit du débat entre « *Solidarité entre opprimés, victimes des crimes et de la répression contre Omerta des Églises* ». Le philosophe Protestant **Paul Ricoeur** (Philosophe dont on peut ne pas partager certaines conceptions) disait cependant avec raison nous semble-t-il : « *l'Éthique est le rapport à soi, la Morale est le rapport aux autres* », et nous ajoutons que c'est la raison pour laquelle la **Morale** est toujours sociale. La **Libre Pensée** étant la petite fille du **Libre Arbitre**, les **Libres Penseurs** peuvent accepter cette définition sans difficulté.

Le Congrès de fondation de l'**Association Internationale de la Libre Pensée**, à Oslo en août 2011, a fait de la revendication de la Justice pour toutes les victimes des Églises une de ses trois campagnes internationales permanentes. Elle agit à tous les niveaux et dans toutes les institutions possibles pour que cette **œuvre de Justice** avance.

Crimes et Châtiments

• Le 2 janvier 2019, **Christian Eyschen**, Porte-Parole de l'AILP écrivait au **Pape François** : « Nous avons écrit à deux reprises, le 17 octobre 2014, puis le 12 janvier 2015, à la **Congrégation du Bon-Secours** pour lui demander de prendre ses responsabilités dans l'affaire des morts cachées et de l'inhumation massive sans aucune autorisation d'environ 800 très jeunes enfants dans les bâtiments appartenant à la Congrégation à **Tuam** en Irlande dans les années 1925 à 1961. Nous n'avons reçu aucune réponse à ce jour, ceci laissant entendre que la **Congrégation du Bon-Secours** considère qu'elle n'a aucune responsabilité morale ni aucun remords quant à ce scandale.

La ministre de la Jeunesse du gouvernement de la République d'Irlande, Madame **Katherine Zappone**, a remis une lettre en main propre au pape **François** lors de la visite qu'il a effectuée cette année en Irlande, demandant à ce que l'Église « contribue de manière substantielle aux dépenses » pour les recherches et l'inhumation décente, lesquelles sont estimées aux environs de 12 millions d'euros. En réponse, le pape n'a apparemment offert que ses prières, mais a décliné toute contribution financière.

Il est tout à fait abusif que la totalité du coût de ces opérations soit à la charge des contribuables irlandais, en

particulier au vu de la richesse immense de l'Église. Selon le quotidien australien **The Australian** du 14/7/2018, le **Cardinal Pell** avait apparemment découvert 1,1 milliard d'euros d'actifs non comptabilisés pour le seul **Vatican**.

Peu importe quel bras de l'Église paie, alors nous demandons au Pape **François** de montrer de manière tangible que ses paroles sont sincères en versant rapidement 6 millions d'euros au gouvernement irlandais. Sinon ces mots seront interprétés comme vides et dénués de repentir quant à l'obscénité des actions commises par l'**Ordre du Bon-Secours** à l'égard de ces enfants innocents. » Confirmation nous a été donnée que cette lettre a été remise en mains propres au **Pape**, qui n'a jamais répondu à notre demande.

La **Libre Pensée** a procédé à une grande campagne d'enquêtes laïques sur la fortune de l'**Église catholique** en France qui a démontré, preuves à l'appui (la **Conférence des Évêques de France** l'a même confirmé lors d'un documentaire sur la télévision publique, auquel la **Libre Pensée** participait), que celle-ci possédait au moins **8 milliards d'euros**, ce qui est à mettre en rapport avec les 20 millions qu'elle attribuera au fonds pour indemniser les 330 000 victimes de ses crimes.

- Le 12 mars 2019 à Lyon (France), la **Libre Pensée de France** et de la **National Secular Society du Royaume-Uni** rendaient publique une **Déclaration commune** à propos des crimes des Églises et de la pédophilie en son sein : « **L'Église doit rendre des comptes devant la Justice des hommes ! Les faits ont été établis. Les coupables ont été désignés. Un dignitaire de l'Église catholique a été condamné parce qu'il a été reconnu coupable. Justice doit être rendue pour toutes les victimes des religieux !** »

- Le représentant de l'**AILP**, **Michel Godicheau**, déclarait le 11 septembre 2019 en séance plénière à la 42^{ème} Session du **Comité des Droits de l'Homme de l'ONU** : « *La vérité est nécessaire à la reconstruction des victimes. Notre association internationale propose que le droit civil soit le seul reconnu et que les cultes responsables, et notamment le **Saint-Siège**, ouvrent leurs archives aux enquêteurs désignés par les autorités pénales des pays membres.* »

- En mai 2023, notre ami et camarade **Keith Porteous Wood** était interviewé par la **Libre Pensée française**, il répondait à cette question : **Vous avez produit un rapport à l'ONU détaillant l'ampleur des crimes sexuels commis par des religieux en France et la mesure dans laquelle la justice française s'en est occupée. Que disait votre rapport ?**

« **KPW** : Le **CIASE** (La Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église) a estimé à 330 000 le nombre d'enfants victimes d'abus cléricaux en France au cours des soixante-dix dernières années, ce qui signifie qu'il y a eu environ un million d'abus. Le **CIASE** a averti que ces abus se poursuivent. La réponse préventive la plus élémentaire serait d'exiger que toutes les accusations raisonnables d'abus soient transmises à la police, comme la loi française l'exige depuis 2000. Il est inexcusable que la **CIASE** n'ait pas recommandé cela. La hiérarchie de l'Église ne l'a pas fait non plus ; à ce jour, elle fait le contraire en imposant **une omerta absolue sur la divulgation des abus**. Cela laisse les abuseurs libres de continuer à abuser presque en toute impunité légale. Quelle autre organisation pourrait s'en tirer comme ça, à part peut-être la **Mafia** ?

Une autre atrocité concerne l'indemnisation des victimes, dont la vie a été ruinée par les abus. Jusqu'à présent, très peu ont été indemnisées, et les sommes reçues ont été dérisoires, justifiées de manière fallacieuse par la **hiérarchie de l'Église** qui prétend faussement qu'elle est appauvrie. Pourtant, comme la **Libre Pensée et France 2** (chaîne publique de télévision française) l'ont brillamment exposé, les actifs disponibles de l'Église dépassent **les 8 milliards d'euros**. Je vous invite à vous procurer l'excellent livre que la **Libre Pensée française** vient de publier et qui détaille les résultats fascinants de ses enquêtes judiciaires sur l'étonnante richesse de l'Église.

Dans ces conditions, il est scandaleux, d'un point de vue moral et juridique, que 60 000 euros soient le maximum que l'Église soit disposée à payer (mais qu'elle ne le fasse que rarement). Une somme plus juste serait plus proche de vingt fois ce montant. Nous avons également soulevé auprès de l'ONU les obstacles juridiquement discutables qui empêchent l'Église d'être poursuivie devant les tribunaux français en vue d'obtenir une indemnisation équitable. Le CIASE, et c'est tout à son honneur, a soulevé cette question. »

• Le IX^{ème} Congrès de l'AILP a entendu le message que lui a adressé le Prêtre catholique **Pierre Vignon** qui a été à l'origine de la pétition massive qui a entraîné la démission de **Philippe Barbarin**, Primat des Gaules et dignitaire de l'Église catholique, impliqué dans l'**Omerta organisée** au sein du Clergé catholique : « J'ai reçu votre invitation comme un désir de dialogue et je vous prie de croire que je regrette de ne pas pouvoir y donner suite concrètement. Il me semble important en effet de dégager les horizons... À partir du moment où le clergé en particulier se défie du **cléricalisme**, comme l'y invite explicitement le pape François (Cf. **Lettre au Peuple de Dieu** du 20 août 2018), dans laquelle il définit le cléricalisme comme une manière déviante de concevoir l'autorité dans l'Église.

Il a cette phrase forte : "Dire non aux abus, c'est dire non de façon catégorique à toute forme de cléricalisme", il ne peut pas exister d'autre voie que celle du dialogue. C'est la conception supérieure de la Liberté qui permet à tous de s'unir dans le respect, le dialogue et l'estime. Si l'on sort de cet axe essentiel, on ouvre la porte à la haine sociale, ce dont personne n'a besoin.

C'est d'ailleurs en m'appuyant sur cette Lettre que j'avais publié ma Lettre ouverte au cardinal Barbarin, à laquelle le Président de La Parole Libérée (Association de victimes de l'Église) avait joint une pétition en ligne. C'est le mouvement populaire suscité par cet appel de bon sens qui avait amené le cardinal Barbarin à donner sa démission l'année d'après.

Je ne regrette rien de ce que j'ai alors fait en conscience car nous sommes tous faits pour les valeurs supérieures comme la Vérité, la Justice et la Liberté, exactement comme nous sommes tous faits pour respirer le bon air des hauteurs. »

• Le 11 octobre 2025, en conclusion de son IX^{ème} Congrès mondial, l'AILP a organisé une **Conférence publique** à Lyon (France) ; là où le Tsunami contre les crimes de l'Église catholique a commencé en France après avoir pris force et vigueur aux États-Unis ; où les **Libres Penseurs** des cinq continents ont débattu fraternellement avec les **Associations des Victimes de l'Église catholique**.

Au-delà des différences, toutes et tous exigent et agissent pour que la Justice soit réellement rendue à toutes les victimes des crimes ecclésiastiques. Force est de constater que si cette cause avance, elle n'avance pas assez du fait de l'**Omerta** permanente des institutions catholiques pour couvrir les criminels et tenter de faire disparaître les crimes commis. L'affaire récente en France du silence complice du **Premier Ministre** en poste **François Bayrou** sur les violences et les viols commis sur de jeunes enfants au sein de l'établissement catholique **Notre-Dame de Bétharram**, montrent à tous les réalités de l'**Omerta catholique**.

Les pouvoirs politiques agissent très souvent de concert avec les dignitaires catholiques et le **Vatican**, sur tous les continents, pour occulter les faits et protéger les criminels, comme ils l'ont fait, notamment pour cacher la collaboration des **Épiscopats** avec les **Régimes totalitaires** et l'aide qu'ils ont apportée aux criminels de guerre nazis à fuir d'Europe pour échapper aux Tribunaux où ils devaient rendre des comptes.

***C'est l'Omerta catholique
contre la Morale et la Justice humaines !***

Le IX^{ème} Congrès Mondial de l'Association internationale de la Libre Pensée décide de poursuivre la campagne internationale, à tous les niveaux et partout, pour que l'œuvre de Justice s'amplifie. Les réparations dues aux victimes sont trop peu nombreuses et trop faibles, là où cela a faiblement commencé et scandaleusement absentes dans beaucoup de cas et d'endroits.

Les criminels doivent répondre de leurs actes criminels et odieux. Personne ne doit se soustraire à la **Justice humaine** pour ne pas répondre de ces actes. L'**AILP** appelle à une réflexion juridique et institutionnelle internationale pour faire en sorte que la prescription ne les protège pas excessivement de toute peine.



\

Entraide et solidarité internationales entre Libres Penseurs

Le IX^{ème} Congrès Mondial de l'Association internationale de la Libre Pensée a débattu aussi dans son Ordre du Jour de la question de la mise en œuvre d'une véritable **Entraide et Solidarité** entre les **Libres Penseurs** et leurs **Associations respectives** sur les cinq continents pour s'entraider contre la répression, les difficultés de tous ordres et tenter de résoudre les situations sociales problématiques pour leurs membres confrontés aux adversités de la vie.

Le IX^{ème} Congrès Mondial de l'Association internationale de la Libre Pensée a aussi réfléchi sur les différents aspects de cette **entraide solidaire** en puisant à quelques définitions qui pourraient être communes à tous.

La **Solidarité** est essentielle à l'**Entraide**, qui résulte non de l'attente d'une récompense, mais de sentiments instinctifs de solidarité. C'est aussi la conviction en l'indiscutable dignité de l'Homme, de tout homme qui a en lui la possibilité de rebondir (construire son projet de vie) et la nécessité d'instaurer partout la justice sociale et de lutter ensemble contre les inégalités par l'**Entraide** et la **Solidarité**. Cela consiste à prendre en compte tous les parcours de vie des individus, y compris leurs fragilités, leurs vulnérabilités ou leurs précarités.

L'action de s'entraider est une aide que l'on se porte mutuellement. L'**Entraide** repose donc sur un fonctionnement mutuel où l'équilibre entre recevoir ET donner est essentiel. La **Solidarité**

représente une relation d'aide entre des personnes partageant les mêmes intérêts afin de poursuivre leurs objectifs. Au sein de la société, la **Solidarité** reste importante pour lutter contre les affres de la vie dont l'isolement. Ses synonymes sont : altruisme, camaraderie, entraide, philanthropie, unité.

La **Fraternité** est une valse à deux temps où la solidarité et l'amitié assurent le tempo. Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'**Entraide** et la **Solidarité** visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences. La solidarité est la tendresse des peuples.

Libres Penseurs, nous considérons que le cours des événements, la paupérisation, la répression nous amène à agir pour ne pas laisser sombrer des camarades en difficulté, donc leur permettre de continuer à exister, à agir ; cela nous impose l'existence d'une solidarité organisée entre les « *non possédant* » et les « *Humbles* » voués à la servitude de l'oppression, de l'exploitation, de la domination, des guerres, menées par « *ceux qui veulent nous chanter toujours la vieille chanson de la misère humaine* », comme le disait le grand Pacifiste **Jean Jaurès**. C'est cette solidarité organisée que nous voulons contribuer à construire dans **l'Entraide et la Solidarité des Libres Penseurs** du monde entier.

Les racines historiques de cette volonté d'**Entraide et de Solidarité** plongent dans la **tradition séculaire de solidarité des Libres Penseurs** : les **Libres Penseurs** s'associent pour réfléchir ensemble et mener les actions qu'ils décident pour la défense des acquis de la **Civilisation** et la **Libération de l'Humanité**. Mais au-delà de cette activité, ils tissent entre eux des liens de fraternité et de solidarité qui, en cas de besoin, peuvent s'avérer utiles, voire indispensables. C'est pour cela qu'ils ont réfléchi et débattu lors du **IX^{ème} Congrès de l'AILP**, sur la base des expériences vécues et rapportées provenant des différents pays, pour réfléchir à construire une structure internationale d'**Entraide et Solidarité Libre Penseuse** pour l'organisation de cette solidarité.

Aucune décision n'a été prise encore, si ce n'est d'y réfléchir en intégrant tous les apports possibles des expériences en ce domaine dans les différents pays. Peut-être faudrait-il mettre en œuvre une **Fondation internationale** pour constituer un fond commun pour les actions ? Ce n'est qu'une piste parmi tant d'autres.

Les **Actes** du **IX^{ème} Congrès de l'AILP** en différentes langues publieront toutes les contributions sur ces questions, afin que chacun puisse se forger une opinion et émettre des propositions qui pourraient être discutées dans les **prochains Congrès de l'Association Internationale de la Libre Pensée**.

Grenoble, le 11 octobre 2025

